

Les comptes de l'agriculture dans l'Eure et la Seine-Maritime

Ça s'est passé en 2018

Une météo à contresens

2018 restera dans les mémoires comme une année record en matière de météo : l'année la plus chaude depuis qu'existent les enregistrements. Cela s'est traduit par un calendrier des récoltes avancé d'un mois en Normandie mais aussi par une baisse des rendements en grandes cultures et une année herbagère compliquée. 2018 a aussi été une année marquée en Normandie par de fortes inondations au printemps ! Ainsi, le climat s'invite de plus en plus souvent dans les causes de la volatilité du revenu agricole qui continue à s'accroître et fragilise les exploitations agricoles.

Ralentissement de la croissance chinoise

Après des progressions à deux chiffres des années 1980 à 2010, le produit intérieur brut chinois n'aurait progressé que de 6,6 % en 2018, selon les chiffres du gouvernement chinois. Dans le même temps, les exportations agroalimentaires de l'UE vers la Chine, son 2^e marché d'exportation, enregistrent une baisse de 622 millions d'euros, soit environ - 4 %. Si la croissance chinoise est à son rythme le plus bas depuis près de 30 ans, elle représente néanmoins près du tiers de la croissance mondiale.

La négociation commerciale que mène l'administration Trump avec le gouvernement chinois aura un impact fort sur la santé de l'économie chinoise en 2019.

Le Brexit dans toutes les têtes

Le Brexit a mobilisé de très nombreuses forces de part et d'autre de la Manche. Ce dossier prioritaire pour l'Union Européenne, aujourd'hui non réglé et dont l'issue brutale semble de plus en plus probable, a ralenti bon nombre de dossiers européens comme la négociation de la future PAC et réduit la visibilité des évolutions dans le domaine commercial comme la ratification des accords avec le Canada et le Japon.

Future PAC :

Davantage de questions que de réponses

C'est en juin 2018 que la Commission européenne a formalisé via des propositions législatives le futur de l'Union Européenne à 27 pour la période 2021-2027. Un cadre financier pluriannuel a été proposé avant l'été, assorti de proposition de politiques sectorielles. Selon ces documents, la future PAC sera dotée d'un budget plus réduit, notamment le second pilier qui nécessitera une augmentation substantielle des cofinancements nationaux. Cette future PAC s'annonce poursuivre les tendances passées en allant vers davantage de subsidiarité dans la mise en œuvre par les Etats à qui l'UE demande des résultats.

États généraux de l'alimentation :

la loi a été adoptée

Démarrés en septembre 2017, les États Généraux de l'alimentation ont trouvé leur traduction concrète dans la loi «Agriculture et alimentation» promulguée le 30 octobre 2018. De nombreux points de mise en œuvre doivent être précisés par des ordonnances dont les délais de publication s'étalent de 4 à 12 mois à compter de la promulgation de la loi. Parmi les mesures phares, on retiendra la séparation du conseil et de vente en matière de produits phytosanitaires, la hausse à 10% du seuil de revente à perte de la distribution sur les produits alimentaires, l'encadrement des promotions et la prise en compte des coûts de production agricoles dans les négociations annuelles avec la distribution.

Une agriculture normande qui investit pour l'avenir

2018 a été l'occasion pour la Région Normandie de faire un point sur les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs normands depuis 2014, année où les Régions sont devenues autorité de gestion pour les budgets FEADER. Dans un contexte difficile pour l'agriculture normande, on retiendra que ce sont 2 100 dossiers d'investissements PCAE (une exploitation sur 10) qui ont été accompagnés avec 120 M€ d'aides (dont 70,5 M€ de l'Union Européenne, 28,3 M€ de la Région, 16,1 M€ de l'État, 2,2 M€ des Agences de l'eau et 2,2 M € des conseils départementaux). Il faut ajouter 144 dossiers en filière équine pour 2,2 M€, 280 dossiers de transformation à la ferme pour 12,4 M€, et 60 dossiers pour les entreprises agroalimentaires pour un montant de 9,8 M€.

Le glyphosate dans tous les esprits

Cette molécule qui entre dans la composition de plus de 178 produits phytosanitaires autorisés en France a obtenu fin novembre 2017 une autorisation prolongée de 5 années supplémentaires à l'échelle européenne. La France a choisi de réduire cette période de prolongation à 3 ans sans toutefois l'inscrire dans la loi Alimentation.

Les prises de positions et les débats se sont cristallisés autour de ce produit, contribuant à «l'agribashing» de plus en plus marqué auquel l'agriculture et les agriculteurs font face.

L'essentiel en bref

Des productions végétales généralement mieux valorisées

Après une année 2017 plutôt bonne en termes de rendement, la production de **céréales** a diminué de 7 % en 2018 sur l'ensemble des deux fermes départementales : l'Eure et la Seine-Maritime. Ces moins bons rendements sont accompagnés d'une hausse des prix payés aux producteurs (+21 %) après plusieurs années difficiles. En 2018, le poste céréales représente à lui seul une augmentation du revenu de 43 millions d'euros par rapport à l'année 2017.

Les surfaces de **betteraves** sont globalement stables en 2018 après une année 2017 qui s'était traduite par une forte augmentation des surfaces. Par ailleurs, les rendements ont fortement diminué (-13 %) et les prix poursuivent leur baisse (-14 %). Le poste betteraves constitue en 2018 une baisse du revenu de l'ordre 18 millions d'euros par rapport à 2017.

Les volumes de **pommes de terre** produits en 2018 sont bien inférieurs à ceux de 2017 en raison d'une diminution marquée des rendements (-25 %). Cependant les prix ont augmenté d'environ 45 % après une année 2017 catastrophique. En 2018, la production de pommes de terre sur l'ensemble des deux départements contribue à l'augmentation du revenu agricole d'environ 14 millions d'euros par rapport à 2017.

Des productions animales globalement stables

La production de **lait** poursuit sa baisse dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Cette baisse est estimée à 0.5 % pour l'ensemble des deux départements. Après plusieurs années de chute des prix et un redressement en 2017, le prix est stable en 2018 (+0.2 %).

La production de **viande bovine** a diminué en 2018 (-2 % par rapport à 2017), notamment en bœufs, génisses et vaches laitières. Les prix s'orientent légèrement à la baisse (-0.5 %). En 2018, le poste viande bovine engendre une baisse du revenu de 5 millions d'euros par rapport à l'année 2017.

Si la production de **porcs** est globalement stable par rapport à l'année 2018, les prix sont quant à eux orientés à la baisse (-11 %). L'impact sur le revenu de l'ensemble des deux fermes départementales est estimé à 4 millions d'euros.

Les consommations intermédiaires à la hausse

Après plusieurs années consécutives de baisse, les **consommations intermédiaires** sont à la hausse en 2018 de plus de 3 %. C'est une hausse d'environ 28 millions d'euros par rapport à l'année 2017.

La quasi-totalité des consommations intermédiaires est concernée : énergie et lubrifiants (+14 %), entretien du matériel (+5 %), engrais et amendements (+3 %), semences (+2 %), aliments (+2 %) ...

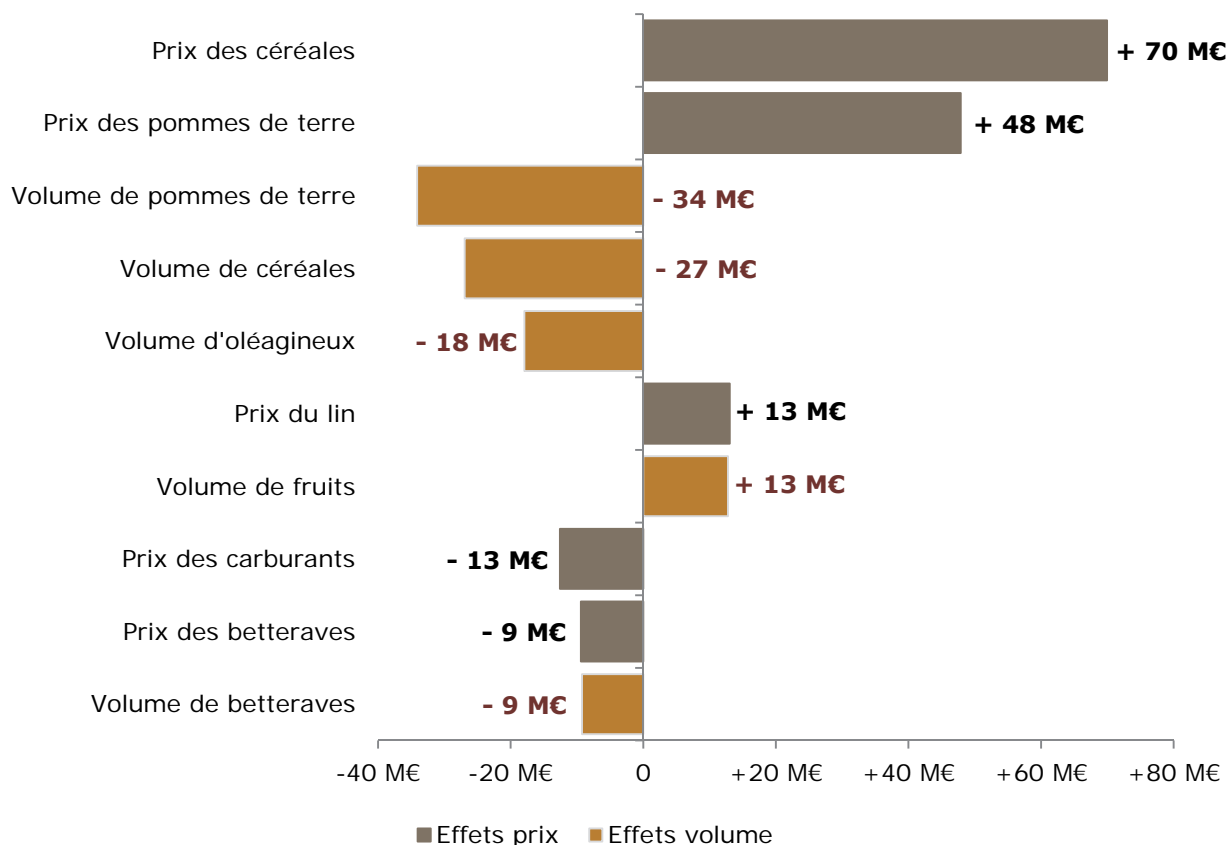
Un poste fait office d'exception, les **produits de protection de cultures** (-5 %). Alors que son prix est stable en 2018 (-0.2 %), les volumes achetés ont diminué de presque 5 % par rapport à l'année 2017 représentant ainsi une économie de 6 millions d'euros.

Les 10 effets majeurs de 2018

Quels sont les postes qui ont le plus varié en 2018 dans l'Eure et la Seine-Maritime ?

Ce graphique indique les variations des postes ayant subi les plus fortes évolutions en 2018 par rapport à 2017, soit en volume, soit en prix. Ainsi, la hausse du prix des céréales correspond à un gain pour la « ferme Eure – Seine-Maritime » d'environ 70 millions d'euros.

Remarque : les baisses sur les postes de charges ont un effet positif sur le revenu et inversement.



Le **prix des céréales** affiche une nette hausse (+21 %) après quatre années à l'étiage.

Le **prix des pommes de terre** est en forte augmentation après un effondrement en 2017 (+46 %).

Le **volume de pommes de terre** est en baisse de 25 % malgré une petite augmentation des surfaces, largement effacée par une baisse marquée des rendements.

Le **volume de céréales** décroît également du fait de rendements médiocres, situés dans la fourchette basse et accompagnés d'un léger tassement des surfaces pour une baisse totale de 7.5 % qui altère la hausse de prix.

Le **volume d'oléagineux** diminue du fait de rendements plus faibles à l'instar des céréales, non compensés par une légère hausse des surfaces.

Le **prix du lin** est orienté à la hausse (+7 %) dans la poursuite de 2017, le marché restant porteur.

Le **volume de fruits** enregistre un retour à des niveaux habituels de rendements après une année 2017 perturbée.

Le **prix de l'énergie** est une hausse de +13 % qui prolonge celle de 2017 et se répercute par ailleurs dans les travaux par tiers

Le **prix des betteraves** est en décrochage (-14 %) après le recul déjà engagé en 2017 dans un contexte d'offre mondiale abondante.

Le **volume de betteraves** est en recul de 12 % du fait d'une chute des rendements, les surfaces se stabilisant.

Les résultats 2018

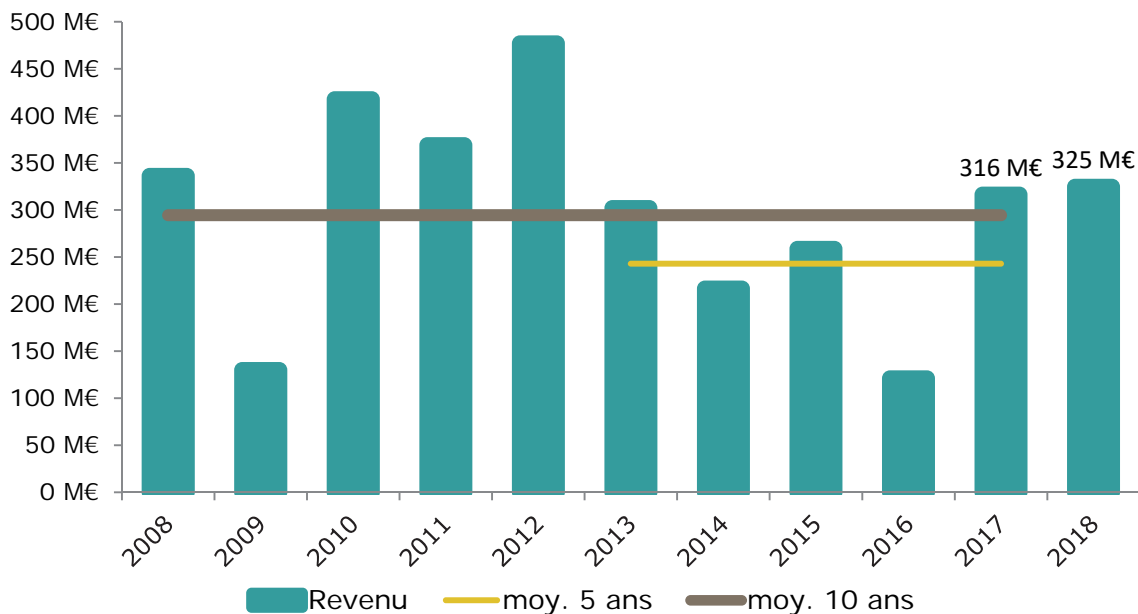
Le revenu agricole progresse

En 2018, le revenu net d'entreprise de la « ferme Eure – Seine-Maritime » atteint 325 millions d'euros, en hausse de 9 millions d'euros par rapport à 2017. La hausse permet au revenu de dominer sa moyenne 5 ans, très altérée par le triste record de 2016 et de dépasser pour la première fois depuis longtemps sa moyenne 10 ans (2008-2017).

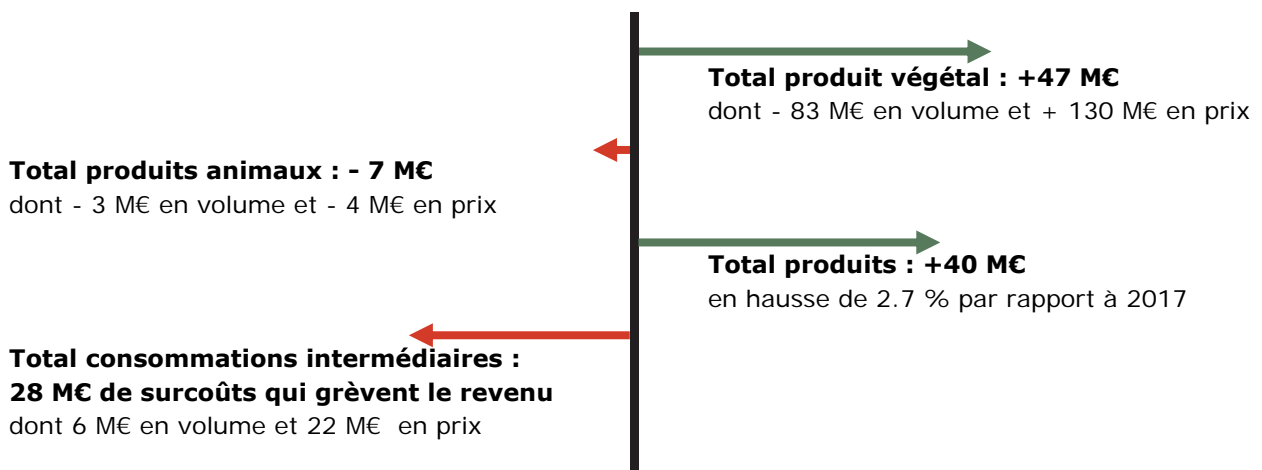
La légère hausse observée sur un an à ce niveau d'ensemble ne doit pas faire oublier les écarts qui existent entre les différentes productions présentes sur le territoire et ne reflète pas les situations individuelles des exploitations.

Les productions enregistrent une hausse. Pour les productions végétales, la hausse provient d'une augmentation de prix des céréales, production principale de la région, cependant atténuée par une baisse généralisée des rendements. Le produit animal est en baisse, avec des prix qui s'effritent dans l'ensemble des productions.

Les consommations intermédiaires progressent de 3.1 % par rapport à 2017 après des années de baisse. L'année est surtout marquée par la hausse du prix des carburants, qui se répercute dans le coût des travaux par tiers.



Évolution du revenu agricole en valeur réelle (millions €) de la « ferme Eure – Seine-Maritime »



Les résultats 2018 des fermes départementales

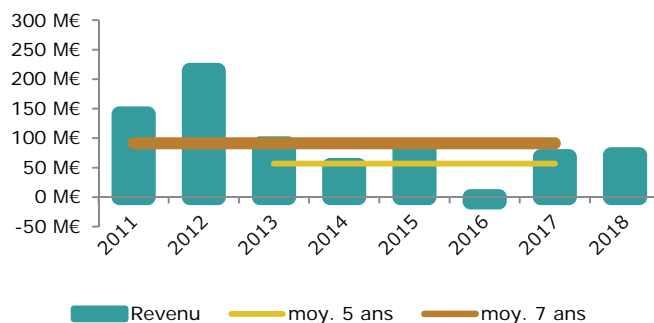
Des revenus départementaux en hausse

L'orientation du marché est à la hausse pour la majeure partie des productions végétales. Ceci fait de l'année agricole 2018 une meilleure année que la précédente pour l'Eure et pour la Seine-Maritime.

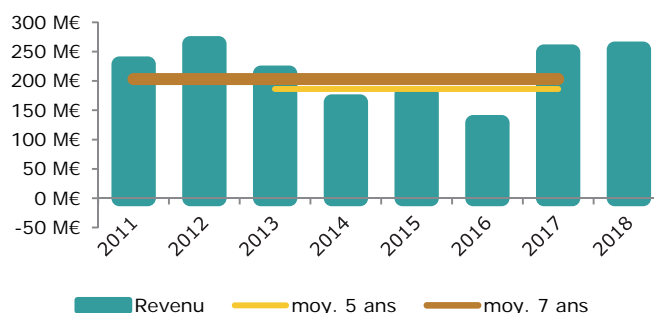
Les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime connaissent pourtant des réalités économiques différentes dans la mesure où le département de l'Eure est plus spécialisé dans la production de céréales et oléo-protéagineux que le département de la Seine-Maritime. L'élevage et les cultures industrielles (lin, betteraves et pommes de terre) y occupent une place plus importante.

En 2018, le revenu de la « ferme Eure » atteint 71 millions d'euros. C'est 6 % de plus qu'en 2017 et 25 % de plus que la moyenne 5 ans. En revanche, c'est 14 % de moins que la moyenne 7 ans.

Avec un revenu de 253 millions d'euros, la « ferme Seine-Maritime » voit son revenu s'accroître de 3 % (+7 millions d'euros). C'est 36 % de plus que la moyenne 5 ans et 27 % de plus que la moyenne 7 ans.



Revenu net de la « ferme Eure »



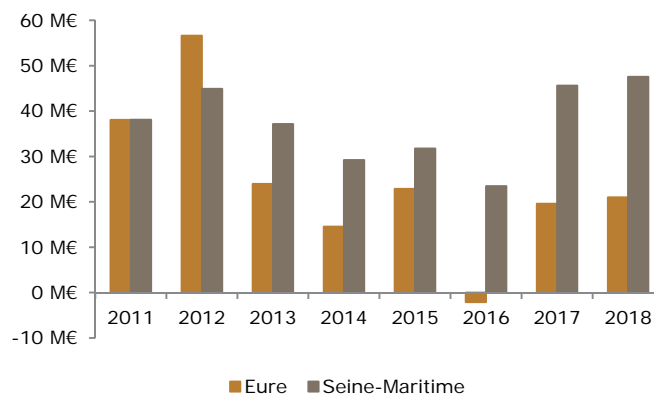
Revenu net de la « ferme Seine-Maritime »

Un revenu moyen qui se redresse

La hausse des revenus agricoles dans chacun des deux départements conduit à une amélioration du revenu moyen par unité de travail non salarié.

Dans l'Eure, le revenu moyen d'une unité de travail non salarié d'une exploitation professionnelle est de 21 000 euros en 2018 (+1 400 euros). Dans le département de la Seine-Maritime, ce revenu moyen est de 47 000 euros en 2018 (+2 000 euros).

Ces éléments de revenus ne prennent pas en compte les prélèvements obligatoires des exploitations. Parce qu'il s'agit de moyennes, ces chiffres ne mettent pas en relief les disparités entre les systèmes et entre les exploitations.



Revenu net / UTANS PRO (valeur réelle)

Les revenus départementaux

Une consolidation des revenus départementaux en 2018

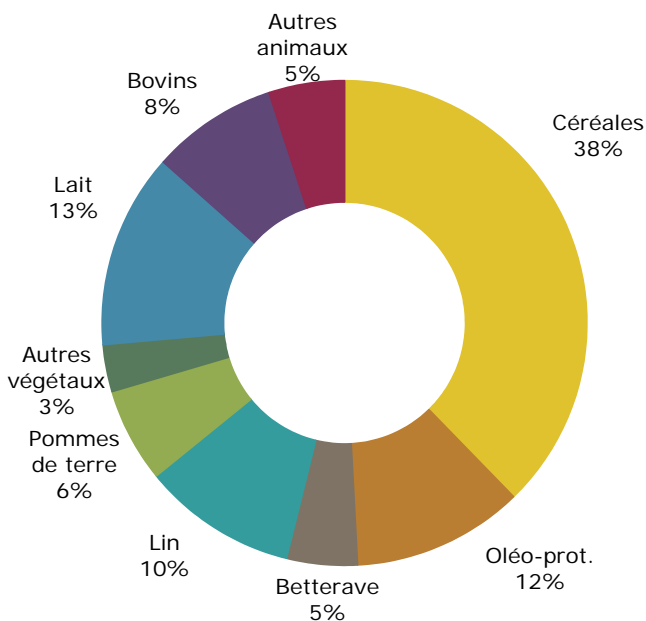
Chiffres clés de l'année 2018

		Eure		Seine-Maritime	
		Valeur 2018	Evolution par rapport à 2017	Valeur 2018	Evolution par rapport à 2017
Produits	CA* végétal	441 M€	+ 2.8 %	539 M€	+ 6.9 %
	CA* animal	159 M€	- 0.4 %	411 M€	- 1.5 %
	Aides	96 M€	- 2.9 %	110 M€	- 3.5 %
Charges	Consommations intermédiaires	383 M€	+ 2.6 %	530 M€	+ 3.6 %
	Charges de structure	245 M€	- 1.9 %	278 M€	- 0.2 %
Revenu		71 M€	+ 5.8%	253 M€	+ 2.9 %

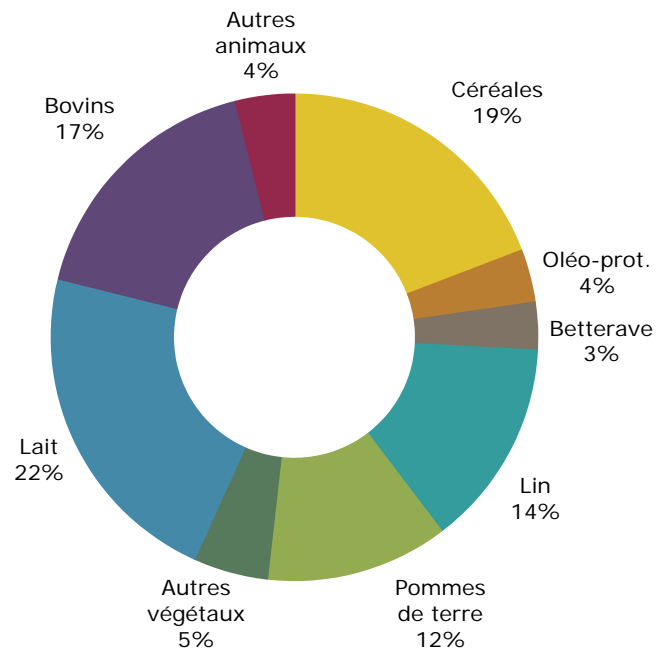
*CA = Chiffre d'Affaires

Répartition du chiffre d'affaires agricole

Dans l'Eure

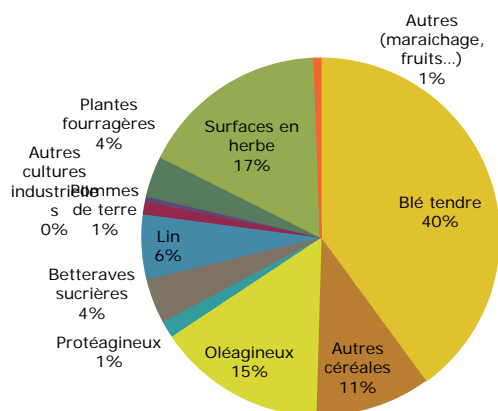


En Seine-Maritime

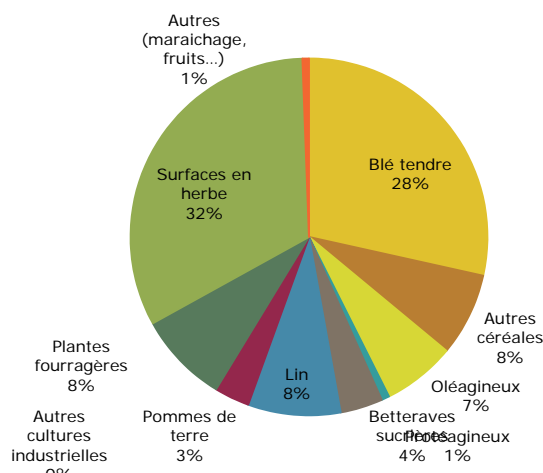


Productions végétales

Une utilisation du sol très différente



Assolement Eure - 2018



Assolement Seine-Maritime - 2018

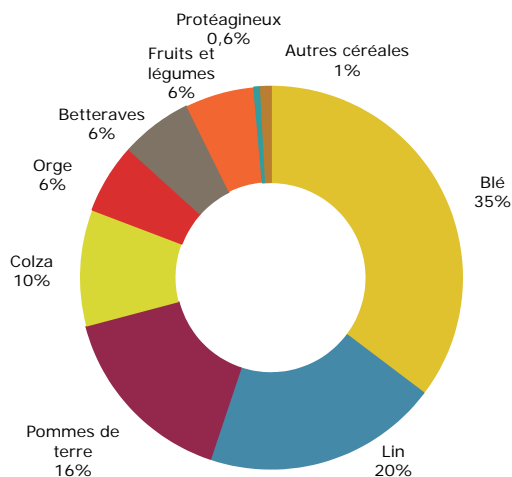
L'utilisation du sol dans chacun des deux départements est très différente.

- Dans l'Eure, les cultures de vente représentent presque 80 % de l'assolement. La spécialisation dans la production de céréales est très marquée puisque la moitié de la surface agricole utile est consacrée aux céréales, dont 40 % pour la seule production de blé.
- En Seine-Maritime, seuls 6 hectares sur 10 sont consacrés aux cultures de vente. Le blé représente la moitié de ces cultures de vente, quand les cultures industrielles (betteraves, lin, pommes de terre) représentent 14 % de l'assolement. Ceci illustre une plus grande diversité des productions.

Des prix en hausse mais des rendements en baisse

Le **chiffre d'affaires hors aides** des productions végétales progresse de 5 % en 2018 dans l'ensemble des deux départements. Estimé à 981 millions d'euros, ce chiffre d'affaires est supérieur à la moyenne 5 ans (885 millions d'euros). La hausse du chiffre d'affaires des productions végétales est plus marquée en Seine-Maritime (+7 %) que dans l'Eure (+3 %). Ceci s'explique par la plus grande importance relative des cultures de lin et de pommes de terre dans le département de la Seine-Maritime.

La récolte de **céréales** 2018 est caractérisée par une diminution des rendements après une bonne année 2017. Le rendement moyen en blé est de 84 q/ha (-6 %), celui de l'orge est de 72 q/ha (-6 %). L'assolement en céréales est à la baisse dans chacun des deux départements par rapport à 2017 (-1 %, soit 3 900 hectares). En raison des rendements et de l'assolement, les volumes collectés sont donc en baisse en 2018. En revanche, les prix sont repartis à la hausse (+21 %). Au total, le chiffre d'affaires du poste céréales augmente de 43 millions d'euros, soit une hausse de 28 millions dans l'Eure et 15 millions dans la Seine-Maritime.



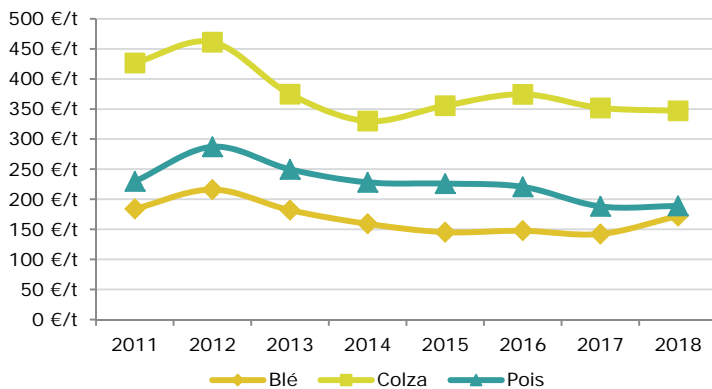
Répartition du chiffre d'affaires végétal

Le **prix du blé** est d'environ 172 €/t, soit 17 €/t de plus que la moyenne 2013-2017. Cette hausse de 21 % par rapport à 2017 s'explique par une plus faible récolte mondiale qu'en 2017 qui était une année record. Le **prix de l'orge** augmente de 20 % et s'établit à 164 €/t.

En **colza**, le rendement chute de 18 % par rapport à 2017 (34 q/ha), il se situe 3 quintaux sous la moyenne 2013-2017. Après un repli de 4 % en 2017, les surfaces de colza ont légèrement augmenté en 2018 (+3 %). Avec une hausse de 8% du prix, le chiffre

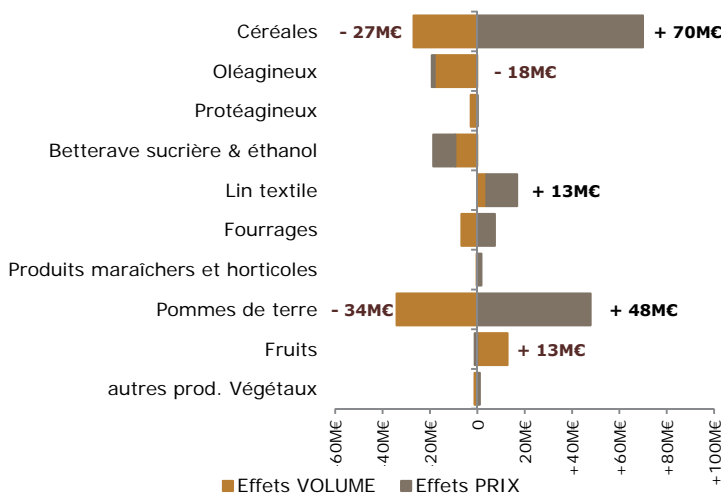
d'affaires colza est 14 % inférieur à sa moyenne sur 5 ans. Alors que la production américaine de soja a atteint des records en 2018, les prix de l'ensemble des oléagineux est tiré vers le bas, celui du colza diminue en 2018 de 1 % pour s'établir à 347 €/t. Le chiffre d'affaires colza est de 65 millions d'euros dans l'Eure et de 31 millions d'euros dans la Seine-Maritime. Cela représente une diminution globale de 17 % par rapport à l'année 2017.

La diminution des surfaces de **protéagineux** se poursuit. 2 300 hectares de moins dans l'Eure, 1 100 de moins en Seine-Maritime, c'est 29 % des surfaces de protéagineux qui ont disparu en 2018. Cette baisse est davantage marquée en féveroles (-50 %) qu'en pois (-18 %). Les prix se sont maintenus, une légère hausse (+1 %) est même estimée.



Prix payé au producteur

En **lin**, l'augmentation des surfaces se poursuit en 2018 (+3 500 hectares). Après une augmentation de presque 10 000 hectares au cours des deux années précédentes, les surfaces de lin sont désormais supérieures à 55 000 hectares. Le prix du « lin reconstitué » (à savoir tous les produits issus du lin textile) augmente en 2018 d'environ 7 %. Le chiffre d'affaires du lin s'établit en 2018 à 193 millions d'euros (62 dans l'Eure et 131 dans la Seine-Maritime), c'est 10 % de plus qu'en 2017.



Effets de productions végétales sur le revenu

Les surfaces de **pommes de terre** ont augmenté de 5 % en 2018. Par ailleurs, les rendements ont diminué après une année 2017 où les volumes produits étaient très importants. Par conséquent, les volumes produits ont diminué de 25 % (-21 % dans l'Eure et -26 % dans la Seine-Maritime). Cette baisse des volumes en Normandie, comme partout en Europe, se traduit par un redressement des prix. Cette hausse est estimée à 28 % dans l'Eure à 52 % en Seine-Maritime après une très mauvaise année 2017. Au final, le poste pommes de terre (toutes pommes de terre confondues) représente 153 millions d'euros, c'est 10 % de plus qu'en 2017, soit presque 14 millions d'euros.

Deuxième année post-quotas, la production de **betteraves** dans les deux départements est bouleversée. Les surfaces exploitées ont peu évolué (+3 % dans l'Eure et -1 % dans la Seine-Maritime) et restent proches des 30 400 hectares pour l'ensemble de la zone. En 2018, les conditions climatiques n'ont pas permis de bons rendements. Le rendement moyen 2018 est de 895 q/ha, c'est 16 % de moins qu'en 2017 et 21 q/ha de moins que la moyenne 2013-2017. A cette baisse des rendements, s'ajoute une chute des prix payés aux producteurs. Ce prix est de 21.5 €/t, c'est 14 % de moins qu'en 2017. Au final, le chiffre d'affaires 2018 du poste betteraves diminue de 24 % par rapport à 2017 pour atteindre 58 millions d'euros (28 millions d'euros dans l'Eure et 30 millions d'euros dans la Seine-Maritime).

Après une année 2017 marquée par un épisode de gel, la production de **pommes** progresse en 2018 du fait de meilleurs rendements. Le prix se maintient, ce poste représente 9 millions d'euros en 2018 (+5 millions d'euros par rapport à 2017).

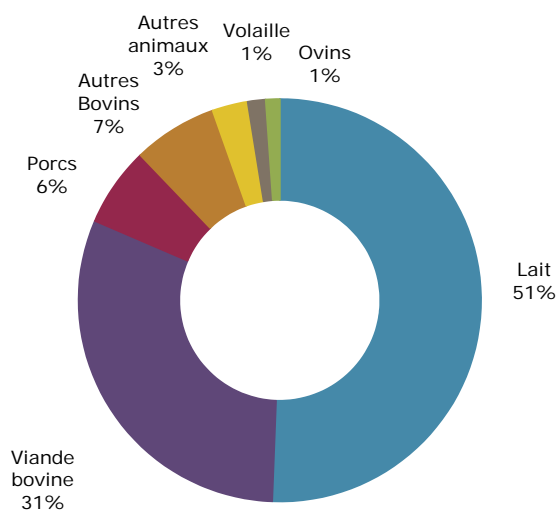
Principalement produite dans le département de l'Eure, la surface en **luzerne déshydratée** est stable, à 1 400 hectares. Le rendement est en légère baisse par rapport à l'année 2017 (-3 %). Le prix, quant à lui, poursuit sa chute (-6 %).

Le cumul de l'ensemble des effets volumes (surfaces et rendements) et des effets prix observé en 2018 par rapport à l'année 2017 se traduit par une augmentation du produit végétal de presque 47 millions d'euros, soit une hausse 12 millions d'euros dans l'Eure et de 35 millions d'euros dans la Seine-Maritime.

Productions animales

Un produit animal qui se stabilise

Le **chiffre d'affaires hors aides** des productions animales diminue de 1.2 % en 2018 pour atteindre 569 millions d'euros. Cette valeur, légèrement inférieure à celle de l'année 2017 (576 millions d'euros) dépasse celle de la catastrophique année 2016, mais reste inférieure à la moyenne quinquennale (575 millions d'euros). La baisse de chiffre d'affaires représente respectivement dans l'Eure et la Seine-Maritime 0.4 % et 1.5 % du chiffre d'affaires 2017. En valeur, elle est plus marquée en Seine-Maritime (-6.2 M€), du fait du poids des productions animales, que dans l'Eure (-0.6 M€). Par rapport aux années passées, ces variations restent toutefois modestes. La baisse s'explique essentiellement par un recul quasi-généralisé des prix des productions. A cela s'ajoute pour certains postes une diminution des volumes produits, notamment en lait et en bovins viande, postes qui représentent à eux seuls 82 % du chiffre d'affaires animal.

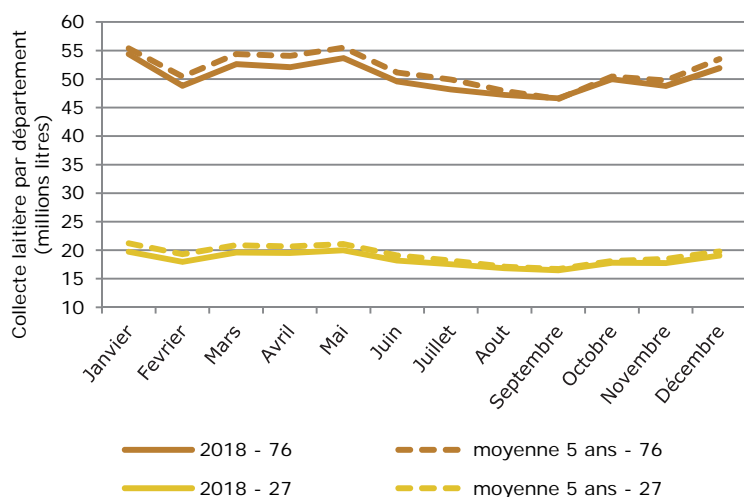
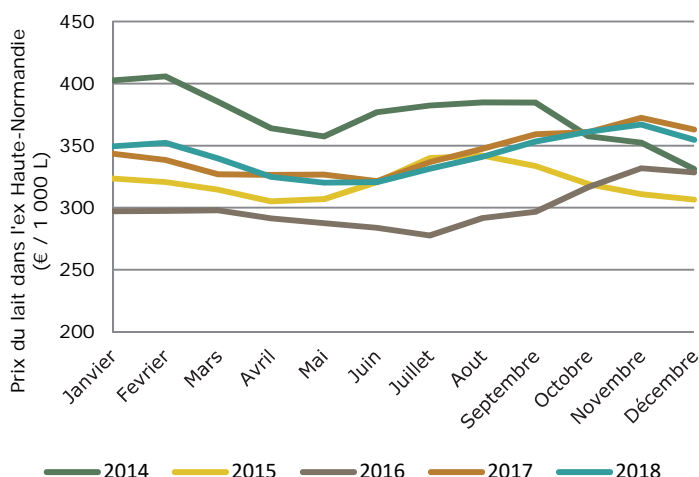


Répartition du chiffre d'affaires animal 2018

En 2018, le **prix du lait** s'est stabilisé après le rebond de l'an passé et plus généralement après quatre années de « montagnes russes ».

Pour autant le prix moyen de 342 €/1000 L en 2018 n'atteint pas son niveau d'avant la crise laitière.

Les marchés restent déséquilibrés depuis la sortie des quotas. Les prix orientés à la baisse en début d'année se sont redressés en fin d'année, du fait d'une moindre hausse de production européenne. Par ailleurs, l'Union Européenne a pu se libérer de ses stocks de poudre et ainsi participer à un assainissement du marché.



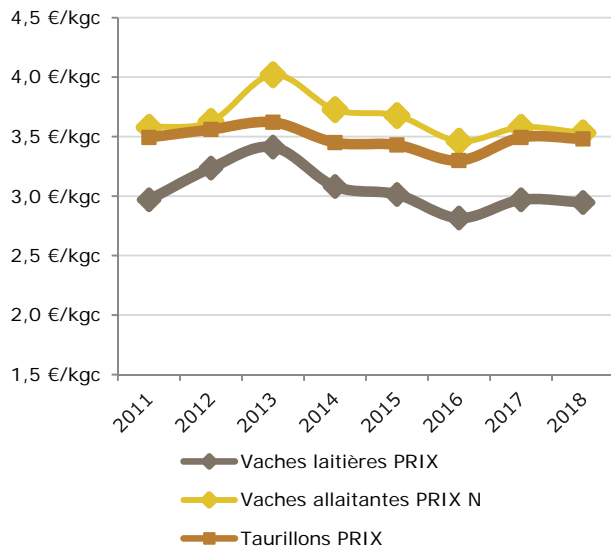
Sur l'année, la **collecte laitière** poursuit son ralentissement. Celui-ci a été moins rapide en 2018 qu'au cours des deux années passées (- 0.5 %).

La production laitière reste cependant à un niveau élevé à plus de 843 millions de litres. 225 millions de litres sont produits dans l'Eure (27 %) et 618 millions de litres en Seine-Maritime (73 %). Dans chacun des départements, la production est très proche de la moyenne 5 ans 2013-2017.

La collecte en France reste stable en 2018 alors que la collecte européenne augmente sur la même période de 1 %, la sécheresse estivale ayant freiné le redémarrage des livraisons.

Des prix en berne dans toutes les productions

Après des années de baisse et un rebond l'an passé, la **viande bovine** voit son prix se stabiliser avec une faible baisse de l'ordre de 0.5 % en 2018.



Par catégorie d'animaux, les évolutions de prix sont de -2 % en vaches allaitantes de réforme, -1 % en vaches laitières, -0.5 % en jeune bovin. Le prix du maigre est par contre en hausse (+4 %), du fait du déficit de naissances en 2017.

Dans l'ensemble, les abattages de bovins sont en diminution de près de 3 % par rapport à 2017. Les vaches allaitantes sont la seule catégorie qui connaît une hausse des abattages (+2 %).

La baisse des abattages est marquée pour les bœufs (-15 %) et moindre pour les autres animaux. La baisse des abattages de taurillons se poursuit pour la 3^{ème} année consécutive (-2 %). Le nombre de vaches laitières abattues affiche pour la deuxième

année une baisse (-3 %) en 2018 après une décapitalisation marquée suite à la fin des quotas laitiers. Enfin, l'abattage de génisses recule de 4 %.

Le **cheptel présent** est remarquablement stable après trois années de décapitalisation, proportionnellement plus marquée dans l'Eure qu'en Seine-Maritime.

En maigre, les volumes progressent très faiblement en brotard (+0.7 %) et de manière plus marquée en veaux (+6 % en veaux de 8 jours et +4 % en veaux de boucherie).

En **production ovine**, les volumes reculent dans l'Eure et restent stables en Seine-Maritime. Au total, sur les deux départements, le volume produit diminue de 5 %. Le prix de l'agneau continue à progresser de l'ordre de 2 %.

Après deux années de hausse en 2016 et 2017, la **production porcine** freine sa progression en 2018 (-10 % en valeur). Cette baisse efface la hausse de l'an passé. Les prix exceptionnels du premier trimestre 2017, tirés à la hausse par la demande chinoise ne se sont pas reproduits en 2018. De plus, l'amélioration estivale saisonnière a été plus faible que les années passées. Sur l'année, le prix du porc charcutier affiche un recul de 11 %.

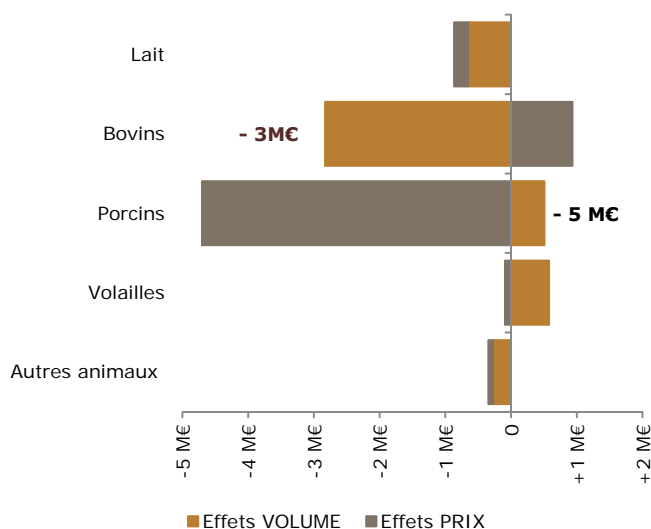
Les effectifs vendus affichent quant à eux une légère hausse de 1.6 %. La fin d'année a été marquée par la menace de la peste porcine africaine arrivée en Europe.

La **production de volailles** voit son volume abattu progresser sur l'année. Les prix affichent un léger recul de l'ordre de 1.2 %.

La **production d'œufs** est également stable par rapport à 2016 tandis que son prix affiche un léger recul sur l'année. Le prix avait explosé en 2017 suite à la crise du Fipronil.

Au total, les évolutions du chiffre d'affaires animal sont donc très modérées et caractérisées par des prix à la baisse dans toutes les productions de viande.

L'évolution par rapport à 2017 est de 6.8 millions d'euros.



Effets de productions animales sur le revenu

Charges

Des consommations intermédiaires en hausse

Le coût des **consommations intermédiaires** augmente en 2018 de 3 % par rapport à 2017 après quatre années consécutives de baisse. Ce poste représente 913 millions d'euros. Cela représente 60 % de l'ensemble de la production agricole des deux départements.

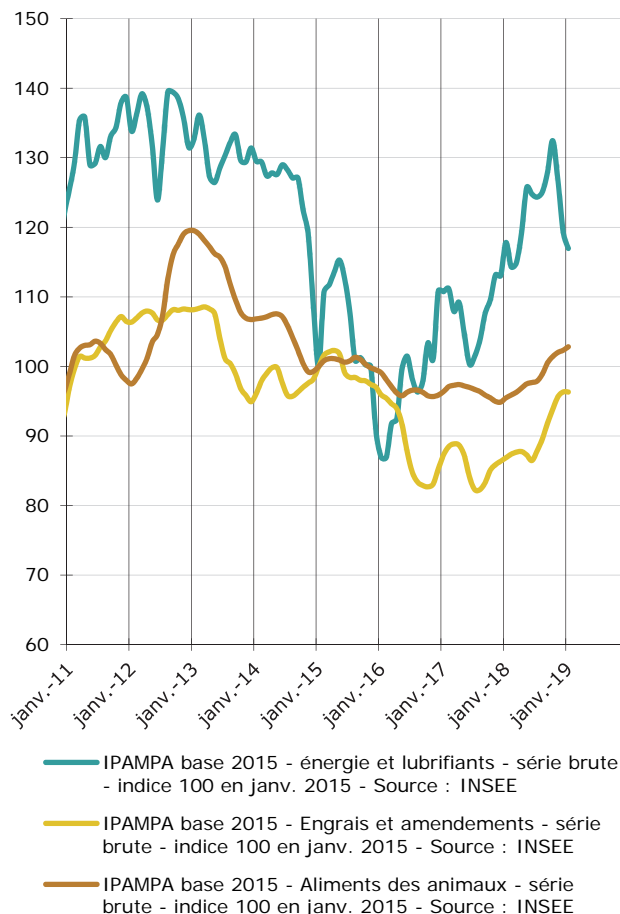
Le poste **aliment du bétail** est le principal poste de dépenses, il représente à lui seul 159 millions d'euros (+2 % par rapport à 2017). Les volumes ont augmenté de 1 %, tout comme les prix.

En 2018, les **engrais** ont vu leur prix stagner mais les volumes achetés pour la campagne 2018 ont augmenté de 3 % par rapport à 2017. Il en va de même pour les **semences** dont la valeur progresse de 2 %, tirée par une hausse des volumes.

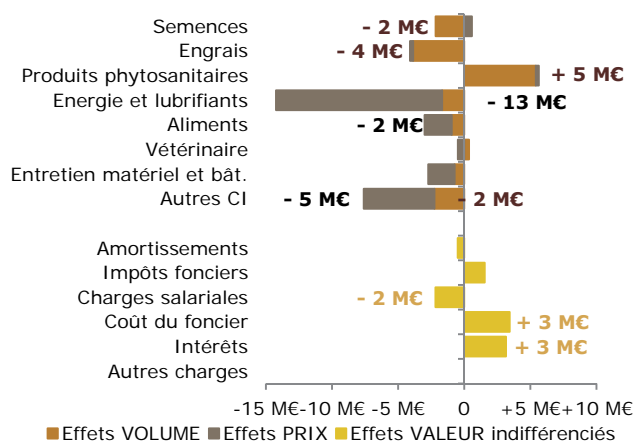
Le **coût de l'énergie** a fortement augmenté en 2018 : +13 % ! Les volumes ont eux aussi augmenté de 2 %. Le poste énergie et lubrifiants pèse ainsi 113 millions d'euros pour l'ensemble des deux départements.

Les dépenses d'**entretien du matériel** augmentent elles aussi (+5 %) et baissent légèrement pour les **bâtiments** (-2 %) Les **frais vétérinaires** et les dépenses liées aux **services de la branche agricole** augmentent également (+5 %).

Alors que la majeure partie des postes augmentent en 2018, le poste de **produits phytosanitaires** diminue de 4.7 %. Ceci s'explique davantage par une diminution des volumes achetés (-4.5 %) que par la légère diminution de leurs prix (-0.2 %). Ce poste représente 113 millions d'euros, soit 58 millions d'euros dans l'Eure et 55 millions d'euros dans la Seine-Maritime.



Des charges fixes en légère baisse



Effets algébriques : une hausse de charges a un impact négatif

Les **charges fixes** atteignent 523 millions d'euros en 2018, soit 5 millions d'euros de moins qu'en 2017 (-1 %).

Après une baisse en 2016 et 2017, la **CCF (Consommation de Capital Fixe)**, qui illustre les amortissements, est stable en 2018 (+0.2 %), autour de 220 millions d'euros.

Les **salaires et cotisations sociales** sont orientés à la hausse (+2 %) alors que les **charges locatives** diminuent de 3 % par rapport à 2017.

Les **intérêts** diminuent de 7 % par rapport à 2017 pour atteindre 40 millions d'euros.

Aides

En 2018, la baisse des aides PAC se poursuit

Après une baisse de plus de 30 millions d'euros durant les trois premières années de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), la perte d'aides estimée sur les deux départements s'élève en 2018 à 6.8 millions d'euros, par rapport à 2017. **Les aides de la PAC** continuent à diminuer du fait de la convergence nationale des DPB (Droits à Paiement de Base) et de l'aide verte. Organisée sur cinq ans, cette convergence doit gommer 70 % des écarts à la moyenne nationale. Dans la mesure où les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime partaient d'un niveau d'aides plus élevé que la moyenne nationale, les exploitations de ces territoires sont impactées par cette convergence.

L'instruction des différentes campagnes PAC n'étant pas terminée et le paiement des aides qui en découlent ayant du retard, les données d'aides PAC sont estimées d'après les différentes annonces budgétaires du Ministère, des décisions régionales et compte tenu des données locales de production.

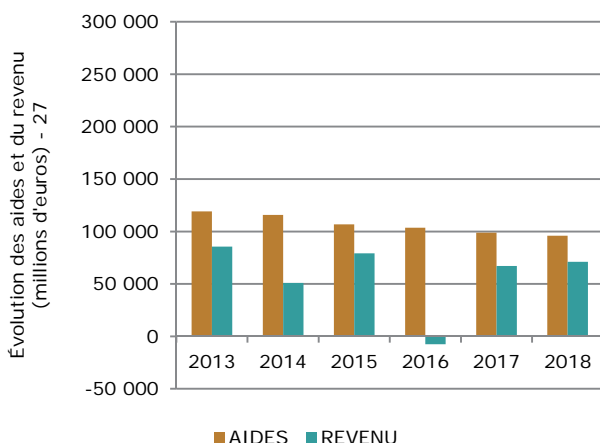
Suite à la sécheresse de l'été 2018, le Département de l'Eure a déclenché un plan d'urgence sécheresse permettant de financer une partie des dépenses de fourrage engagées cet hiver pour maintenir le cheptel. Même si cette **aide conjoncturelle** n'est pas à ce jour versée, nous estimons l'enveloppe globale à 0.5 M€. Cela amène à un solde positif d'aides conjoncturelles puisque l'année 2017 n'en avait pas connu.

En 2018, le total des aides s'élève à 205.6 M€, représentant ainsi plus de 60 % du revenu. Ces aides se répartissent à hauteur de 96 M€ dans l'Eure et 109.6 M€ en Seine-Maritime.

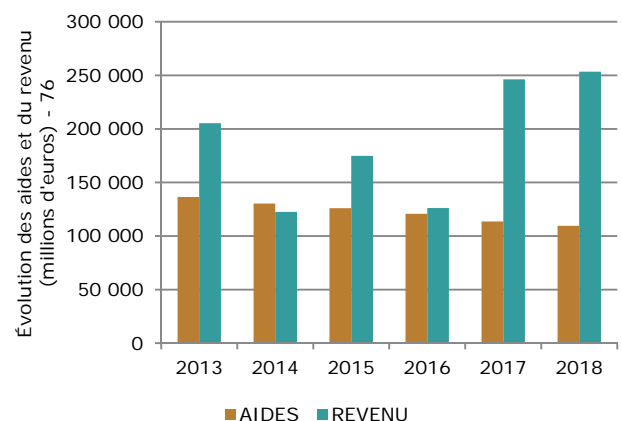
	2017	2018
Aides PAC	212.4 M€	205.1 M€
<i>Dont aides découplées</i>	185.3 M€	179 M€
<i>Dont aides couplées</i>	18.3 M€	17.3 M€
<i>Dont second pilier (Agriculture Biologique, MAEC, assurance récolte)</i>	8.8 M€	8.8 M€
Aides conjoncturelles	-	0.5 M€
Total AIDES	212.4 M€	205.6 M€

Dans les deux départements, les aides constituent une composante essentielle du revenu. Sur les six dernières années, elles ont été supérieures au revenu dans l'Eure, et ont toujours représenté une part conséquente du revenu seino-marin.

Dans l'Eure

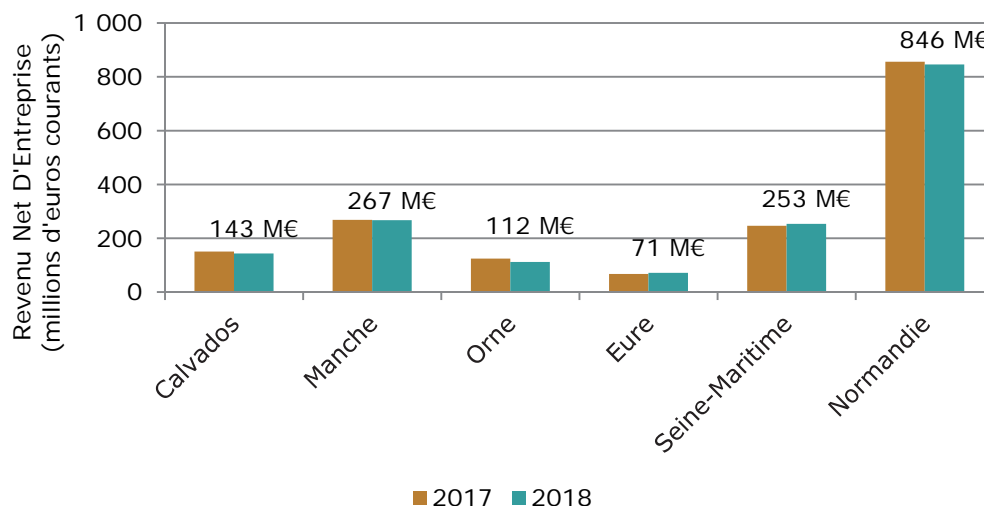


En Seine-Maritime



Au niveau normand

En Normandie, seuls les départements de l'ancienne Haute-Normandie voient leur revenu progresser par rapport à 2017. Dans chacun des départements, la variation est relativement faible. En consolidant les résultats des cinq départements, la ferme Normandie voit son chiffre d'affaires diminuer de 10 millions d'euros par rapport à l'an passé.



Méthodologie

Chaque année, les Chambres d'agriculture de Normandie élaborent les Comptes de l'agriculture. La méthode d'établissement des comptes s'appuie sur les conventions établies par la SSP¹. Cette méthode a toutefois été adaptée par le Pôle Economie & Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie afin d'améliorer la lisibilité des comptes, d'y intégrer les sources d'informations disponibles les plus pertinentes et de pouvoir se comparer au RICA².

L'objet de ce bilan est de réaliser un compte de résultat de la ferme « Eure - Seine Maritime » sur une année civile (clôture au 31 décembre), en comparaison à l'exercice précédent. Les produits (végétal, animal et agritourisme), les aides et les charges agricoles sont comptabilisés pour caractériser l'activité de l'année étudiée. Les productions végétales sont comptées en campagne de production (sur deux années civiles distinctes), les produits animaux sont comptés sur l'année civile.

Les comptes de l'agriculture suivent l'évolution de l'activité de production des entreprises agricoles. La transformation à la ferme ainsi que certaines activités de services (entreprises de travaux agricoles, centres d'insémination, etc.) sont exclues du champ des comptes. Les Comptes de l'agriculture constituent un document de travail. Les données qui y sont reportées le sont à titre provisoire. Il s'agit d'un indicateur macro-économique qui n'est en aucun cas le reflet de la moyenne du revenu des exploitations du département.

Remerciements

Différentes organisations nous permettent d'être fidèles au terrain et de réaliser l'élaboration dès la fin de l'année civile de cette étude ; nous tenons à les remercier, notamment : le Service Régional d'Information Statistique et Economique de Haute-Normandie (SRISE), les services fiscaux départementaux (DDFIP), les coopératives, les négociants, les tailleurs, la Mutualité Sociale Agricole, les banques et assurances, les Organisations de Producteurs, interprofessions et syndicats ainsi que toutes les autres instances professionnelles qui contribuent à l'élaboration de cette étude. Un partenariat tout particulier a été noué avec l'Atelier des Études Économiques du Cerfrance Normandie Maine et le Cerfrance Normandie-Seine, nous les en remercions. Ce partenariat nous permet notamment d'élargir le champ de l'étude normande aux comptes par systèmes de production présentés ci-après.



¹ SSP : Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

² RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole

Des systèmes contrastés

Application à quatre systèmes de production

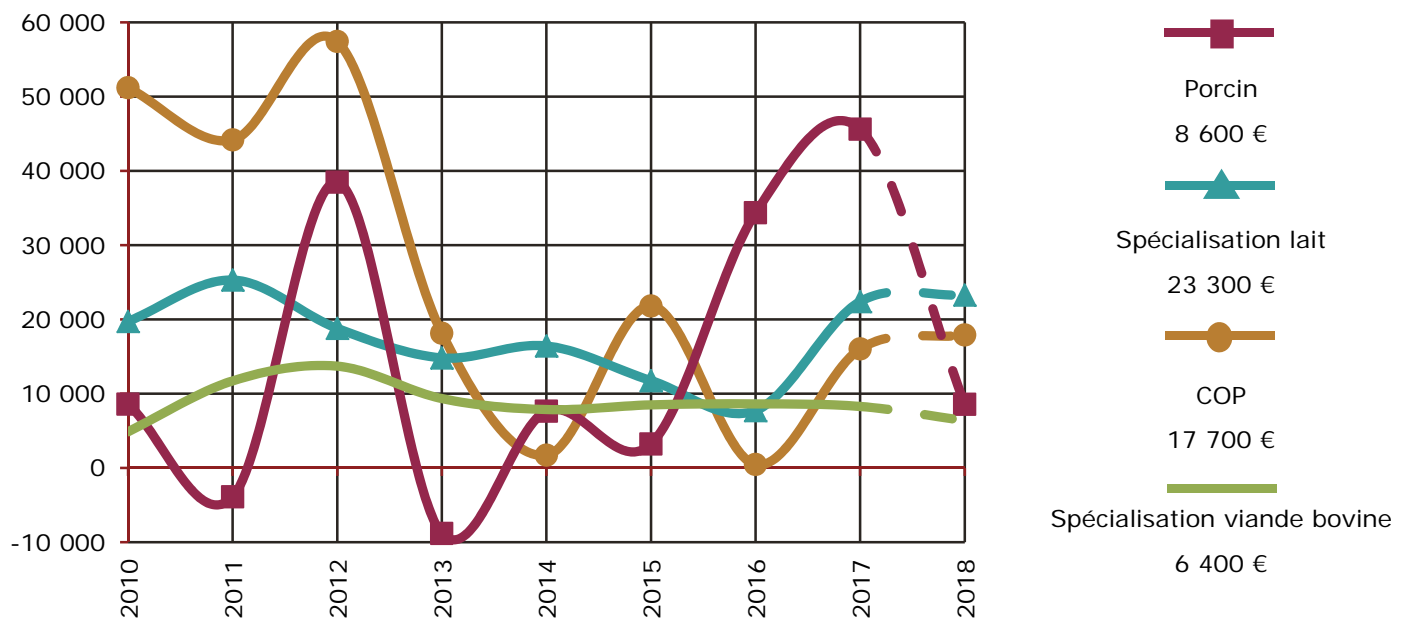
Les **systèmes laitiers** avaient retrouvé en 2017 le niveau de revenu qu'ils avaient connu de 2010 à 2012, après deux années noires 2015-2016. L'année 2018 consolide leur position, mais attention aux coûts d'aliments en fin d'année !

Les exploitations de grandes cultures (**céréales et oléo protéagineux**) stabilisent leur position, à un niveau très inférieur au début de la décennie, mais supérieur aux années 2014 et 2016 où le revenu était tombé à zéro.

Les systèmes « **viande bovine** » (essentiellement allaitants dans l'échantillon) restent très stables sur la durée, toujours avec un revenu inférieur aux autres catégories.

Le groupe « **porc** » a engrangé deux bonnes années 2016 et 2017, mais en 2018 le revenu est pratiquement divisé par trois.

Revenu disponible par exploitation pour prélèvement et autofinancement
Clôtures 31 décembre



Source et méthode

Cette étude se fonde sur les résultats de gestion observés par le Cerfrance Normandie Maine sur un échantillon régional, analysés par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Les observations portent sur les clôtures « N-1 » au 31/12/2017 ; on dispose, pour le même échantillon, des résultats de l'année précédente (« N-2 ») ce qui permet de mesurer les évolutions sur un an et de les chaîner sur une longue période.

Les résultats de la campagne « N » récolte 2018 sont prévisionnels, ils sont estimés en appliquant les évolutions macroéconomiques aux données constatées « N-1 ».

- 4 systèmes sont présentés ici :
- Céréales Oléo-Protéagineux OTEX 13
 - Bovins spécialisés lait OTEX 41
 - Bovin Viande OTEX 42
 - Système porc

Compte prévisionnel 2018 - 27

Productions	Valeur 2017	Indice volume	Indice prix	Valeur 2018	Indice valeur
Céréales	198,3 M€	95	121	226,3 M€	114
Oléagineux	77,2 M€	85	99	64,9 M€	84
Protéagineux	5,3 M€	68	99	3,6 M€	67
Plantes industrielles (Betteraves, lin...)	97,4 M€	94	99	91,1 M€	94
Produits maraichers et horticoles	4,9 M€	94	106	4,9 M€	100
Pommes de terre	37,3 M€	79	128	37,7 M€	101
Fruits	3,0 M€	208	99	6,2 M€	206
Autres produits végétaux	6,1 M€	-	-	6,7 M€	110
TOTAL PRODUITS VEGETAUX (hors aides)	429,6 M€	90,6	113,4	441,4 M€	102,8
Lait	77,1 M€	101	101	77,9 M€	101
Gros bovins	40,2 M€	101	99	40,4 M€	100
Veaux de boucherie	0,7 M€	103	101	0,7 M€	104
Porcins	12,5 M€	103	88	11,4 M€	91
Moutons	2,4 M€	86	102	2,1 M€	88
Volailles de chair	4,1 M€	108	99	4,4 M€	106
Chevaux	3,0 M€	100	100	3,1 M€	101
Œufs	9,4 M€	100	98	9,2 M€	98
Autres produits animaux (yc animaux d'élevage)	9,6 M€	-	-	9,3 M€	97
TOTAL PRODUITS ANIMAUX (hors aides)	159,1 M€	100,9	98,8	158,5 M€	99,6
PRODUITS AGRICOLES (hors aides)	588,7 M€	93,4	109,2	600,0 M€	101,9
Aides animales couplées	1,3 M€			1,1 M€	85
Aides végétales couplées	5,1 M€			5,0 M€	97
Activités de services (agrotourisme)	2,9 M€	107,8	100,0	3,1 M€	107,8
TOTAL PRODUITS AGRICOLES HTVA	598,0 M€			609,1 M€	101,9

Consommations intermédiaires	Valeur 2017	Indice volume	Indice prix	Valeur 2018	Indice valeur
Semences et plants	29,8 M€	99	99	29,2 M€	98
Energie et lubrifiants	32,6 M€	100	113	36,7 M€	113
Engrais et amendements	53,0 M€	105	100	55,6 M€	105
Produits de protection des cultures	62,7 M€	93	100	58,3 M€	93
Dépenses vétérinaires	5,9 M€	97	102	5,8 M€	99
Aliments pour animaux achetés	51,3 M€	101	102	52,9 M€	103
Entretien du matériel	28,9 M€	104	103	30,9 M€	107
Entretien des bâtiments	7,4 M€	95	102	7,2 M€	97
Services de la branche agricole	67,3 M€	102	104	71,0 M€	106
Autres biens et services	34,7 M€	100	102	35,4 M€	102
CONSOUMATIONS INTERMEDIAIRES HTVA	373,6 M€	100,3	102,2	383,1 M€	102,6

Indicateurs de revenu	Valeur 2017	Indice valeur	Valeur 2018
Production agricole (hors TVA)	598,0 M€	101,9	609,1 M€
- Consommations intermédiaires (hors TVA)	373,6 M€	102,5	383,1 M€
VALEUR AJOUTEE BRUTE	224,5 M€	100,7	226,0 M€
- Amortissement	119,4 M€	100	119,4 M€
VALEUR AJOUTEE NETTE	105,1 M€	101,5	106,6 M€
+ Subventions d'exploitation	92,4 M€	97	89,9 M€
<i>Dont Aides découplées</i>	<i>87,7 M€</i>	<i>97</i>	<i>84,8 M€</i>
- Salaires & cotisations salariales	51,5 M€	100	51,5 M€
- Impôts fonciers et autres impôts	17,3 M€	90	15,5 M€
- Intérêts	17,2 M€	91	15,6 M€
- Fermages	44,3 M€	97	42,9 M€
REVENU NET D'ENTREPRISE avant cotisations sociales (RNE)	67,2 M€	105,8	71,1 M€

RNE des Exploitations professionnelles (valeur constante)	65,6 M€	104,9	68,8 M€
UTA Non-Salariés des Exploitations professionnelles	3 379	97,8	3 305
REVENU PAR UTANS professionnelle (valeur constante)	19 403 €	107,3	20 811 €

Inflation : 100,9

Compte prévisionnel 2018 – 76

Productions	Valeur 2017	Indice volume	Indice prix	Valeur 2018	Indice valeur
Céréales	167,4 M€	90	121	182,4 M€	109
Oléagineux	38,4 M€	84	98	31,5 M€	82
Protéagineux	2,8 M€	61	105	1,8 M€	64
Plantes industrielles (Betteraves, lin...)	156,8 M€	99	104	161,3 M€	103
Produits maraichers et horticoles	30,8 M€	100	105	32,3 M€	105
Pommes de terre	101,8 M€	74	152	115,2 M€	113
Fruits	5,5 M€	273	93	13,9 M€	253
Autres produits végétaux	0,7 M€	-	-	0,8 M€	117
TOTAL PRODUITS VEGETAUX (hors aides)	504,2 M€	91,6	116,7	539,1 M€	106,9
Lait	211,9 M€	99	100	210,3 M€	99
Gros bovins	129,4 M€	97	100	124,7 M€	96
Veaux de boucherie	9,3 M€	104	101	9,8 M€	105
Porcins	28,0 M€	100	89	24,9 M€	89
Moutons	4,1 M€	100	102	4,2 M€	103
Volailles de chair	3,6 M€	107	99	3,8 M€	106
Chevaux	0,4 M€	100	101	0,4 M€	101
Œufs	1,7 M€	100	99	1,7 M€	99
Autres produits animaux (yc animaux d'élevage)	28,7 M€	-	-	31,1 M€	108
TOTAL PRODUITS ANIMAUX (hors aides)	417,2 M€	99,6	98,9	411,0 M€	98,5
PRODUITS AGRICOLES (hors aides)	921,3 M€	95,3	108,3	950,1 M€	103,1
Aides animales couplées	0,8 M€			0,7 M€	83
Aides végétales couplées	11,0 M€			10,5 M€	96
Activités de services (agrotourisme)	2,0 M€	100,0	100,0	2,0 M€	100,0
TOTAL PRODUITS AGRICOLES HTVA	935,1 M€			963,3 M€	103,0

Consommations intermédiaires	Valeur 2017	Indice volume	Indice prix	Valeur 2018	Indice valeur
Semences et plants	51,2 M€	105	99	53,4 M€	104
Energie et lubrifiants	66,2 M€	103	112	76,3 M€	115
Engrais et amendements	66,2 M€	102	100	67,6 M€	102
Produits de protection des cultures	56,8 M€	98	100	55,6 M€	98
Dépenses vétérinaires	18,6 M€	99	102	18,8 M€	101
Aliments pour animaux achetés	104,2 M€	100	102	105,7 M€	101
Entretien du matériel	37,7 M€	100	103	38,7 M€	103
Entretien des bâtiments	6,8 M€	97	102	6,8 M€	99
Services de la branche agricole	59,2 M€	101	103	61,3 M€	103
Autres biens et services	44,7 M€	101	101	45,8 M€	102
CONSOUMATIONS INTERMEDIAIRES HTVA	511,8 M€	100,9	102,6	530,0 M€	103,6

Indicateurs de revenu	Valeur 2017	Indice valeur	Valeur 2018
Production agricole (hors TVA)	935,1 M€	103,0	963,3 M€
- Consommations intermédiaires (hors TVA)	511,8 M€	103,6	530,0 M€
VALEUR AJOUTEE BRUTE	423,4 M€	102,3	433,3 M€
- Amortissement	100,4 M€	101	100,9 M€
VALEUR AJOUTEE NETTE	322,9 M€	102,9	332,4 M€
+ Subventions d'exploitation	101,8 M€	97	98,3 M€
<i>Dont Aides découplées</i>	<i>97,7 M€</i>	<i>96</i>	<i>94,3 M€</i>
- Salaires & cotisations salariales	68,1 M€	103	70,3 M€
- Impôts fonciers et autres impôts	24,6 M€	101	24,8 M€
- Intérêts	26,3 M€	94	24,7 M€
- Fermages	59,4 M€	97	57,5 M€
REVENU NET D'ENTREPRISE avant cotisations sociales (RNE)	246,2 M€	102,9	253,4 M€

RNE des Exploitations professionnelles (valeur constante)	236,3 M€	102,0	241,0 M€
UTA Non-Salariés des Exploitations professionnelles	5 229	97,8	5 114
REVENU PAR UTANS professionnelle (valeur constante)	45 189 €	104,3	47 127 €

Inflation : 100,9

Indicateurs clés dans l'Eure

L'emploi agricole pèse autant qu'au niveau national

	2017*	%	% France
Emplois totaux	174 340	100 %	100 %
Emplois agricoles	5 104	2,9 %	2,3 %
Emplois IAA	3 478	2,0 %	2,1 %

INSEE* 31 décembre 2017, tableaux économiques

Diminution régulière du nombre d'exploitations professionnelles

RA 2010	Nombre 2010	Tendance / an (2010-2000)	SAU moyenne 2010
Exploitations moyennes et grandes	3 123	- 2,3 %	116,2 ha
Exploitations petites*	1 893	- 5,8 %	7,5 ha

* Production brute standard < à 25 000 €

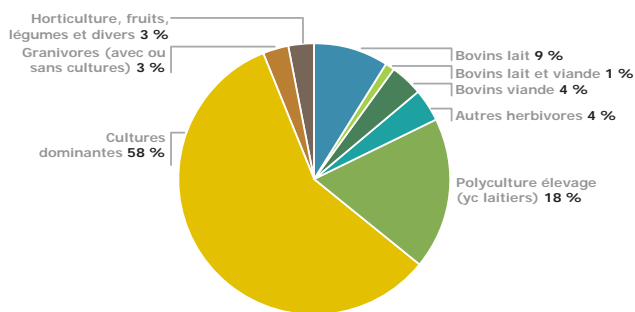
RA 2000 et 2010

Le salariat agricole en baisse

	Nombre 2017	Tendance / an (2007-2017)
Emplois salariés agricoles (nombre de postes)	1 748	- 0,3 %

INSEE, tableaux économiques

Une majorité d'exploitation en grandes cultures



RA 2010, 3 124 exploitations moyennes et grandes

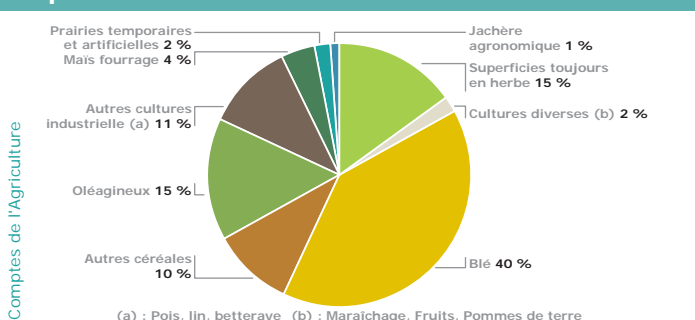
Lente érosion du cheptel sauf en vache allaitante et volailles

2017	Effectifs présents (têtes)	Densité/ km ² de SAU	Évolution annuelle moyenne des effectifs 2012-2017	Densité France
Vaches laitières	31 515	8	- 1,4 %	12
Vaches allaitantes	27 654	7	+ 0,5 %	14
Autres bovins	96 616	25	- 0,8 %	39
Ovins*	153 557	7	- 3,4 %	24
Porcins*	41 817	2	- 3,5 %	45
Poulets de chair*	5 587 000	268	+ 0,6 %	548
Équins*	78 338	4	- 1,5 %	1

*Chiffres Toute Normandie

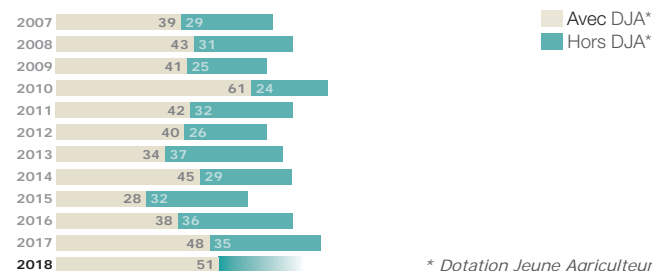
SAA 2017

Répartition de la SAU territoriale



(a) : Pois, lin, betterave (b) : Maraîchage, Fruits, Pommes de terre

Nombre d'installations de moins de 40 ans



* Dotation Jeune Agriculteur

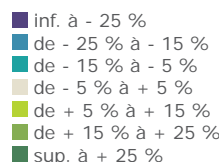
Chambres d'agriculture

Les démarches	Nombre d'exploit.	
CBPE Chartre de bonnes pratiques d'élevage 2018	461	
PCEA	Aides à l'investissement exploitations (mesures 411) - Engagements 2018	98 4 140 K€
	Aides à l'investissement transformation à la ferme. Engagements 2018	20 930 K€
MAEC	Engagements 2015 27-76 : nb de contrats et montants pour 5 ans	330 8 710 K€
	Engagements 2016-2018 27-76 : nb de contrats et montants pour 5 ans (prévisions)	592 17 340 K€
AB Conversion	Engagements 2015 27-76	83 1 375 K€
AB Maintien	Engagements 2015 27-76	130 3 520 K€
AB Conversion & Maintien	Engagements 2015 27-76	213 4 895 K€
	Engagements 2016-2018-Prévisionnel 27-76	264 6 300 K€
AB	Agriculture biologique : nb d'exploitations et surface (yc conversion) en 2017	153 5 760 ha

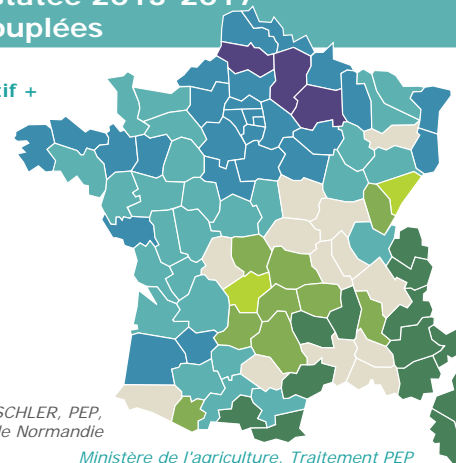
Région Normandie - GIE Prolaivia HN - CirIvbn - Agence Bio

Évolution constatée 2013-2017 des aides découplées

(DPB + Aide verte + Paiement redistributif + Aide JA de 1^{er} pilier)



Eure : - 21 %



Cartographie : Jean HIRSCHLER, PEP, Chambres d'agriculture de Normandie

Ministère de l'Agriculture, Traitement PEP

Aides découplées

2017	Nombre de bénéficiaires	Montant (K€)	Valeur par bénéficiaire	
			Eure	France
Droit Paiement Base	3 537	47 200	13 340 €	9 530 €
Aide Verte	3 536	32 400	9 160 €	6 450 €
Paiement redistributif	3 537	7 700	2 190 €	2 180 €
Paiement JA	191	400	2 160 €	2 050 €
Total paiements découplés		87 700		

Ministère de l'Agriculture (paiements au 30 juin 2018)

Répartition de la surface

Hectare	2017	Évolution annuelle en ha/an 2012-2017
SAU département	389 660	- 718
Dont surface toujours en herbe	76 150	- 1 348
Surfaces boisées	132 300	40
Autres surfaces	81 010	678
Surface Totale	602 970	

SAA 2017

Indicateurs clés en Seine-Maritime

Un secteur agricole encore présent, dans un département industriel

	2017*	%	% France
Emplois totaux	505 392	100 %	100 %
Emplois agricoles	7 781	1,5 %	2,3 %
Emplois IAA	10 711	2,1 %	2,1 %

INSEE* 31 décembre 2017, tableaux économiques

La taille moyenne des exploitations tend vers 100 ha

RA 2010	Nombre 2010	Tendance / an (2010-2000)	SAU moyenne 2010
Exploitations moyennes et grandes	3 855	- 1,8 %	98,8 ha
Exploitations petites*	2 616	- 3,2 %	6,3 ha

* Production brute standard < à 25 000 €

RA 2000 et 2010

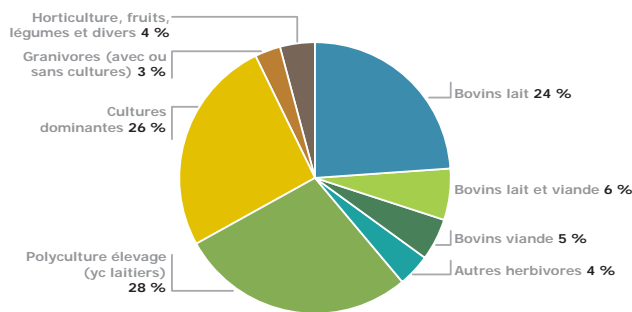
Le salariat agricole en baisse

	Nombre 2017	Tendance / an (2007-2017)
Emplois salariés agricoles (nombre de postes)	2 868	- 0,8 %

INSEE, tableaux économiques

70 % des exploitations font de l'élevage

Le lait représente la moitié du chiffre d'affaires animal



RA 2010, 3 856 exploitations moyennes et grandes

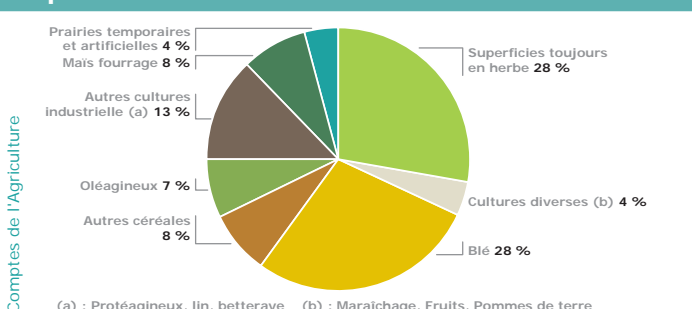
L'élevage bovin très prépondérant

2017	Effectifs présents (têtes)	Densité/ km² de SAU	Évolution annuelle moyenne des effectifs 2012-2017	Densité France
Vaches laitières	91 457	22	- 1,0 %	12
Vaches allaitantes	57 311	14	0,9 %	14
Autres bovins	269 906	65	- 1,0 %	39
Ovins*	153 557	7	- 3,4 %	24
Porcins*	85 213	4	- 3,6 %	45
Poulets de chair*	5 587 000	268	0,6 %	548
Équins*	78 338	4	- 1,5 %	1

*Chiffres Toute Normandie

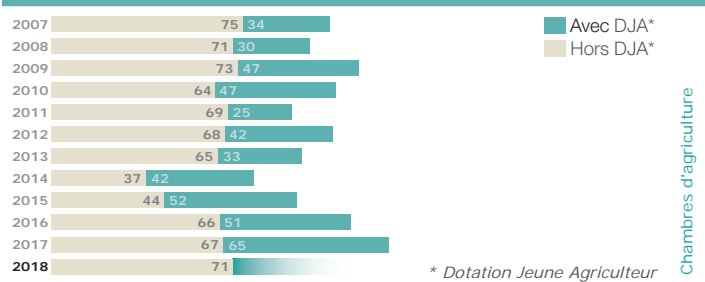
SAA 2017

Répartition de la SAU territoriale



Comptes de l'Agriculture

Nombre d'installations de moins de 40 ans



Chambres d'agriculture

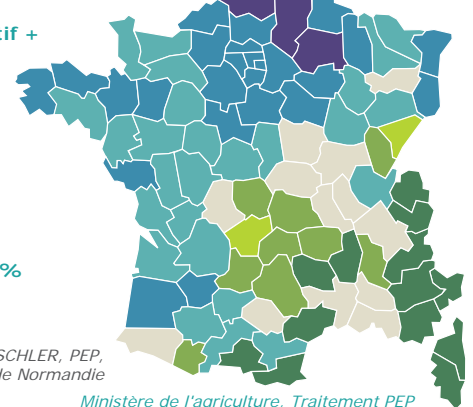
Les démarches	Nombre d'exploit.	Montant (K€)
CBPE Chartre de bonnes pratiques d'élevage 2018	1 268	
PCEA Aides à l'investissement exploitations (mesures 411) - Engagements 2018	177	8 330 K€
	21	950 K€
MAEC Engagements 2015 27-76 : nb de contrats et montants pour 5 ans	330	8 710 K€
	592	17 340 K€
AB Conversion Engagements 2015 27-76	83	1 375 K€
AB Maintien Engagements 2015 27-76	130	3 520 K€
AB Conversion & Maintien Engagements 2015 27-76	213	4 895 K€
	264	6 300 K€
AB Agriculture biologique : nb d'exploitations et surface (yc conversion) en 2017	177	6 480 ha

Région Normandie - GIE Prolaivia HN - CirIvbn - Agence Bio

Évolution constatée 2013-2017 des aides découplées

(DPB + Aide verte + Paiement redistributif + Aide JA de 1^{er} pilier)

- inf. à - 25 %
- de - 25 % à - 15 %
- de - 15 % à - 5 %
- de - 5 % à + 5 %
- de + 5 % à + 15 %
- de + 15 % à + 25 %
- sup. à + 25 %



Seine Maritime : - 23 %

Cartographie : Jean HIRSCHLER, PEP, Chambres d'agriculture de Normandie

Ministère de l'Agriculture, Traitement PEP

Aides découplées

2017	Nombre de bénéficiaires	Montant (K€)	Valeur par bénéficiaire	
			Seine-Maritime	France
Droit Paiement Base	4 376	51 700	11 820 €	9 530 €
Aide Verte	4 375	35 400	8 100 €	6 450 €
Paiement redistributif	4 376	9 900	2 270 €	2 180 €
Paiement JA	277	600	2 110 €	2 050 €
Total paiements découplés		97 600		

Ministère de l'Agriculture (paiements au 30 juin 2018)

Répartition de la surface

Hectare	2017	Évolution annuelle en ha/an 2012-2017
SAU département	412 300	- 568
Dont surface toujours en herbe	113 850	- 2 068
Surfaces boisées	116 500	- 81
Autres surfaces	101 605	649
Surface Totale	630 405	

SAA 2017

Zoom sur...

La nouvelle carte des zones défavorisées en Normandie

La révision du découpage géographique des zones défavorisées dans la PAC est enfin terminée, après une phase de calage entre Paris et Bruxelles qui a duré plusieurs années. Dès 2019, les agriculteurs pourront demander les Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel (ICHN) selon cette nouvelle cartographie.

En France, le nombre de communes incluses augmente d'un quart. En Normandie il est multiplié par deux, et très peu de communes sortent, par rapport à l'ancien zonage.

La réforme concerne toutes les zones hors montagne et s'applique à partir des déclarations PAC 2019.

Elle conditionne la perception de l'ICHN et le niveau de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

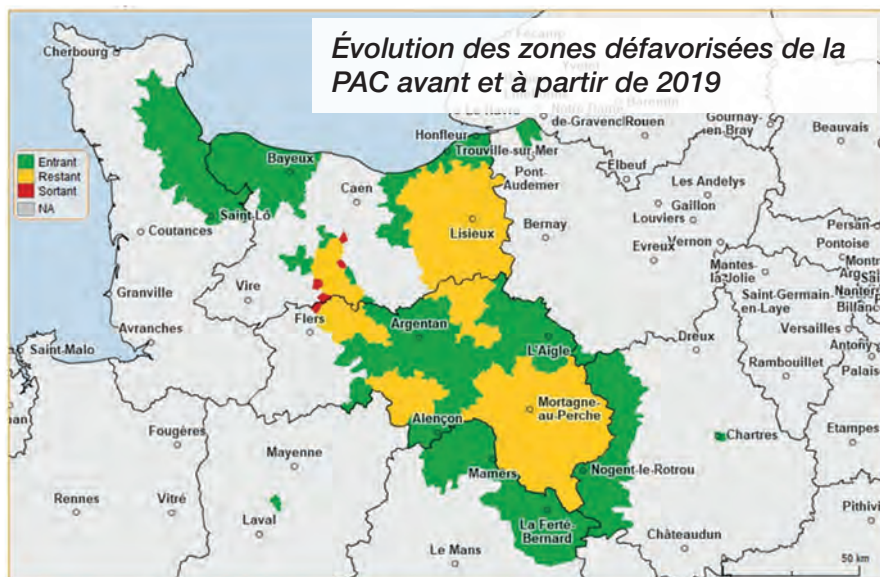
En Normandie, les anciennes zones concernaient une partie de l'Orne et du Calvados. Ces communes sont maintenues en très grande majorité (seules 5 communes sont sortantes), en particulier les secteurs sensibles du Val d'Orne, du bassin de Carrouges et du Pays d'Auge.

Le nouveau zonage s'étend significativement en Normandie, surtout dans l'Orne, mais aussi dans le Calvados et – c'est nouveau - dans la Manche. Seules dix communes de l'Eure (Marais Vernier) entrent dans le zonage, aucune en Seine Maritime.

Au total, en Normandie, le périmètre couvert passe de 381 à 823 communes :

Département	Nombre de communes				Total général
	restant hors zonage	sortantes	restant incluses	entrantes	
14	278	4	180	175	637
50	431			96	527
61	59	1	196	166	422
27	617			10	627
76	742				742
Normandie	2 127	5	376	447	2 955

L'ancien zonage représentait 10,4 millions d'euros annuels pour la Normandie, montant qui pourrait donc grossièrement doubler à dispositif égal pour 2019. Toutefois les modalités d'attribution risquent d'évoluer ensuite (extension de l'ICHN au secteur végétal ?). Les effets d'une telle refonte, potentiellement importants, restent à évaluer dans ce cas.



© Maaf 2012 - IGN GéoFla 2010 - Source : Agreste - Traitement réalisé par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie.

Pôle économie et prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

Élodie TURPIN, Eure
Philippe LEGRAIN, Manche
Jean HIRSCHLER, Orne
Florian FOUGY, Seine-Maritime
Tanguy RELAVE (apprenti), Normandie
Michel LAFONT, Normandie

En partenariat avec

Thierry COURVALET, AS Normandie
Alain DUMONT, Cerfrance Seine Normandie
Mélanie JUGE, Cerfrance Normandie Maine
Claudine MALHERBE, Cerfrance Normandie Maine
Érick BOSSARD, Cerfrance Normandie Maine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»